

LISTE DU CANADA

Numéro	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie d'échelonnement
8607.99	—Autres		
	—De véhicules pour voies ferrées autopropulsés:		
8607.99.11	—De véhicules du n° tarifaire 8604.00.10	En fr.	D
8607.99.12	—De véhicules du n° tarifaire 8604.00.90	9.2%	B
8607.99.19	—Autres	13.4%	B
8607.99.20	—De véhicules pour voies ferrées non autopropulsés	17.5%	B
8608.00	Matériel fixe de voies ferrées ou similaires; appareils mécaniques (y compris électromécaniques) de signalisation, de sécurité, de contrôle ou de commande pour voies ferrées ou similaires, routières ou fluviales, aires ou parcs de stationnement, installations portuaires ou aérodromes; leurs parties.		
	—Appareils de signalisation pour voies ferrées et leurs parties:		
8608.00.11	—Tringles de manoeuvre isolées, croix de passage à niveau à lumière clignotante et signaux de type sémaphore	10.2%	B
8608.00.19	—Autres	En fr.	D
8608.00.90	—Autres	10.2%	B
8609.00	Cadres et conteneurs (y compris les conteneurs-citernes et les conteneurs-réservoirs) spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs modes de transport.		
8609.00.10	—En métal	10.2%	C
8609.00.20	—En plastique	13.6%	C
8609.00.90	—Autres	9.2%	C